

PROJET

Renaturation du CH de FUMEL

I- Résumé du projet :

Le projet de végétalisation du CH de Fumel consiste à créer de nouvelles zones ombragées dans le parc et sur les façades de l'établissement afin d'apporter fraîcheur et bien-être à notre patientèle. De plus, ce projet s'inscrit dans une dynamique de transition écologique progressive entraînant un changement dans nos modèles de consommation existants pour un résultat plus "vert".

Ce projet permettra de diminuer les températures intérieures des chambres et des circulations lors de la période estivale, de réduire notre consommation énergétique et donc notre empreinte carbone.

De plus celui-ci contribuera à la réintroduction de la biodiversité sur le site avec le retour de nombreux insectes mellifères.

En complémentarité, ce projet sera le point de départ d'une nouvelle méthodologie de gestion des eaux pluviales et permettra ainsi de valoriser le naturel en ré utilisant les eaux de pluie par voie de captage pour l'arrosage de ces nouveaux végétaux.

II- Ambition écologique du projet :

a- Éléments de diagnostic :

Depuis plusieurs années, le Lot-et-Garonne est un des départements les plus touchés par les vagues de chaleurs dites caniculaires et engendre de nombreux épisodes de sécheresse. Ces différentes périodes ont un impact considérable sur les structures bétonnées et majorent les températures intérieures dans les bâtiments (températures > 30° dans certaines chambres). De plus, le manque de végétaux sur le site ne permet pas l'absorption de l'eau en cas de fortes pluies et provoque inéluctablement l'érosion de certains talus.

b- Ambitions écologiques :

Nos ambitions climatiques avec ce projet sont, dans un premier temps de répondre à une problématique globale liée à l'évolution du climat et à l'urgence de la réponse. A ce titre, à travers ce projet, nous souhaitons mettre en avant la création de nombreux îlots de fraîcheur (arbres, pergolas végétales) et ainsi majorer les zones d'ombres, l'infiltration des eaux de pluies et le développement de la biodiversité sur notre territoire.

Nous espérons un résultat et une efficacité mesurable entre 3 et 5 ans à plusieurs niveaux : baisse des températures à l'intérieur des bâtiments, réduction de nos consommations énergétiques et diminution de notre empreinte carbone.

Notre démarche d'intégration de la notion de résilience climatique à travers ce projet est axée sur le positionnement d'une cuve de récupération des eaux de pluie et la valorisation du naturel pour l'arrosage ainsi que la création de zones d'ombres et de fraîcheur dans un environnement bétonné, de plus en plus chaud.

c- Impact attendus du projet en termes d'adaptation au changement climatique :

Nous attendons de ce projet une baisse significative des températures à l'intérieur des bâtiments et donc une diminution de notre consommation énergétique ainsi que notre empreinte carbone. Nous estimons cette baisse sur la base de 2 à 3 degrés à l'intérieur des structures.

De plus nous attendons à travers ce projet et l'installation de ruches et d'hôtels à insectes le retour d'une population mellifère. Ces nouvelles installations auront un impact social sur la population accueillie et deviendra source supplémentaire de partenariat, de sensibilisation à l'environnement et d'intergénérationnalité.

Ce projet permettra de supprimer une large partie des sols composés de remblais par l'apport de terre végétale riche et ainsi contribuer au développement des oligochètes.

En dernier lieu, ce projet deviendra le support de contribution aux objectifs de maintien de l'autonomie des personnes accueillies par la participation à la taille des nouvelles essences végétales.

III- Insertion du projet dans le territoire :

Le projet s'inscrit dans les réponses aux enjeux de la ville de demain avec l'adaptation au changement climatique.

Pour exemple, la commune de FUMEL a mis en place en 2021 un projet de réaménagement et de végétalisation du centre bourg. Ce projet vertueux a eu pour but, la création de rues jardins et d'esplanades arborées.

A notre niveau, outre l'amélioration du cadre de vie de nos patients, le projet porté par le Centre Hospitalier de FUMEL contribuera à réduire les îlots de chaleur et favorisera la biodiversité. Il s'inscrit dans des objectifs de végétalisation, de renaturation, de désartificialisation et de désimperméabilisation des sols.

Il permettra ainsi d'orienter notre établissement dans une dynamique de consommation écoresponsable et de gestion des eaux pluviales tout en intégrant la notion de nature et de verdure dans un environnement aujourd'hui trop bétonné.

a- Fragilité territoriale :

La fragilité territoriale du bassin fumélois est aujourd'hui avérée est peut être justifiée par quelques chiffres clefs :

- un taux de vacance logement de 14,7 % en 2023
- Une évolution démographique de - 6,5 % en 2017 (dernier rapport INSEE)
- Taux de chômage de 25,9 % sur Fumel alors que le taux départemental est de 7,3 % au deuxième trimestre 2024

IV- Maturité du projet :

A ce jour, nous avons réalisé une étude auprès d'un prestataire de service spécialisé dans l'aménagement d'espaces paysagers sur des bâtiments et espaces publics. Il a donc référencé les besoins de notre projet mais également orienté son intervention en devoir de conseil en fonction des enjeux environnementaux.

De plus, nous nous sommes dirigés vers notre commune afin d'établir une déclaration préalable de travaux et ainsi nous conformer au cadre légal (demande en cours de rédaction).

Nous prévoyons donc plusieurs phases de travaux. Une phase de terrassement et d'implantation d'une cuve récupératrice pour les eaux pluviales suivie de l'installation du système d'irrigation. S'en suivra la phase de pose des pergolas sur les terrasses ainsi que les plantations des différents arbres et plantes grimpantes. Nous terminerons par la modification et l'ajout de zinguerie afin de collecter les eaux pluviales et ainsi remplir la cuve de récupération.

Aujourd'hui, seule une étude et un relevé de température en période estivale a été réalisé afin de comparer l'évolution de ces données au fil des années. Celles-ci nous révèlent une évolution constante et inquiétante que nous devons compenser par la mise en place du plan bleu (dynamique d'hydratation du public accueilli et rafraîchissement des lieux communs).

Nous avons à ce jour identifié plusieurs investissements en adéquation avec les besoins relevés (terrassement, zinguerie, récupération des eaux de pluie, irrigation, plantations...).

Nous espérons pouvoir débiter un programme de travaux avant la fin d'année 2025 pour finaliser le programme avant le prochain été et ainsi profiter du redoux et des précipitations automnales et hivernales.

V- Etat actuel du terrain avant travaux :

A ce jour, le Centre Hospitalier de Fumel est majoritairement bétonné et bitumé ce qui engendre de nombreux îlots de chaleur.

Seule une petite partie de terrain située à proximité directe d'un bâtiment est simplement enherbée.

Suite à un programme de travaux (construction d'un nouveau bâtiment) en 2013, le sol est composé majoritairement de remblais, de terre argilo-calcaire et marno-calcaire sur lequel une couche de terre végétale a été rapportée.

VI- choix des essences pour les plantations :

- Trachélospermum jasmoïdes
- Lonicera
- Solanum
- Prunus Yeodensis

Le choix de ces espèces est motivé par les facteurs qui incombent à ces plantes, à savoir : plantes grimpantes, résistantes à la sécheresse estivale, plantes rustiques et floraison en été. Ces variétés sont tout à fait adaptées à notre environnement et permettront d'atteindre les objectifs fixés ci-dessus.

De plus, elles sont de très bons atouts pour les insectes mellifères.

VII- Mesure de l'efficacité :

Les moyens prévus pour mesurer l'efficacité des solutions mises en œuvre sont :

- Diminution des températures à l'intérieur des bâtiments
- diminution des îlots de chaleur
- Retour de la biodiversité et des insectes mellifères